

MÉTIERS DES SERVICES À LA PERSONNE

BP
COIFFURE

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire de ce BP Coiffure allie la dextérité du coiffeur à la rigueur du gestionnaire. Son titulaire peut ouvrir son propre salon de coiffure. Il maîtrise toutes les techniques de soins capillaires, de coupe, de coloration ou de coiffage. Ainsi, il accueille le client, le conseille et réalise des coiffures personnalisées.

Il peut prendre en charge la gestion administrative et financière de l'entreprise. Il assure la vente et le développement des produits ou des services, et peut être amené à gérer du personnel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accueil et suivi clientèle.
- Conseil et valorisation des services.
- Conception, réalisation de techniques.
- Animation et gestion des personnels.
- Gestion administrative et financière, développement de l'entreprise.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Manager.
- Chef de bac.
- Coiffeur.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du CAP coiffure
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : calendrier adapté à la saisonnalité de l'activité. 16 semaines/an en formation (du mardi au vendredi matin). Présence des apprentis en entreprise tous les samedis.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 942h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Pierre André Chabanne
16260 CHASSENEUIL SUR BONNIEURE
Tel : 05 45 20 50 00
Contact : Grégory ROCHER - Animateur pédagogique

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet de Maîtrise.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 5681€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 88,90 %
- Taux d'insertion : 79,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 21,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP38231

Date d'enregistrement de la certification : 08/11/2023

